

Procédure Joker – 2025-2026

Date limite de complétude du formulaire le 5/09/2025 à 12h

Article 1 – Définition

En intégrant l'École normale supérieure Paris-Saclay, les normalien.ne.s élèves admis.es au premier concours rejoignent en priorité un département en lien direct avec le concours préparé pour être admis.e à l'ENS Paris-Saclay (cf. tableau ci-dessous). Néanmoins, le département souhaité par certain.e.s normalien.ne.s élèves peut ne pas être en lien direct avec le concours. Dans ce cas, ils ou elles doivent passer par une procédure sélective qui consiste à préparer un dossier Joker.

Préalablement à la constitution du dossier Joker, le ou la normalien.ne élève doit prendre obligatoirement contact avec la vice-présidence du concours d'origine et la direction du département d'intégration souhaité avant le **jeudi 4 Septembre 2025 18h**, pour s'entretenir avec chacun d'entre eux ou elles sur la faisabilité du projet d'intégration (cf. annexe 1). Le dossier joker est ensuite évalué par le jury joker (cf article 3).

L'acceptation de l'année joker n'est pas automatique et ne concerne qu'un petit nombre d'élèves. Nous incitons les élèves souhaitant intégrer une formation qui n'est pas en lien direct avec le concours à considérer les autres possibilités permises par le diplôme de l'ENS Paris Saclay : année [interface](#) au cours de leur cursus disciplinaire ; préparation d'un double diplôme avec un école ou institution partenaire ; parcours intégrant une [année de recherche thématique](#) pluridisciplinaire. Un changement de département à l'issue de la première année est également envisageable si le projet personnel de l'élève le nécessite. A noter que les élèves issus de MP souhaitant se diriger vers l'informatique et que ceux issus de MPI souhaitant se diriger vers les mathématiques restent dans le département défini dans le tableau et peuvent suivre la licence double-diplôme mathématiques-informatique. L'accès aux départements de mathématiques ou d'informatique est alors possible l'année suivante.

Tableau des intégrations directes automatiques

	Mathématiques	Informatique	Physique	Chimie	Biologie	Anglais	Sciences Humaines et Sociales	Design	Génie mécanique	Génie Civil et environnement	Sciences de l'ingénierie électrique et numérique
MP											
MPI											
PC											
BCPST											
TB											
BEL											
BL-SES											
EG1 & 2											
Design											
PSI											
PT											
TSI											
BUT											

Article 2 : Procédure et calendrier

La normalienne ou le normalien élève doit compléter [le formulaire Joker](#) et joindre les pièces justificatives (bulletins de notes des deux dernières années de classe préparatoire, relevé de notes au concours d'entrée à l'ENS, lettre de recommandation et tout autre document jugé utile de porter à la connaissance du jury). Le dossier doit être transmis avant le **vendredi 5 septembre 2025 à 12 h**. Aucune relance ne sera faite et passé ce délai de rigueur, tout dossier joker incomplet ou tout nouveau dossier seront refusés.

Lorsqu'un dossier Joker est constitué, le normalien ne doit pas finaliser son dossier d'inscription administrative avant d'avoir reçu la décision du jury.

Article 3 : Modalités d'évaluation et avis rendu par le jury Joker

Le jury Joker se réunit le **lundi 8 septembre 2025 à 9h**. Il est composé de la vice-présidence formation, des vice-présidences des concours et des directions de département ou de département d'enseignement et de recherche (DER) concernées. Il apprécie la cohérence du projet d'études souhaité du normalien ou de la normalienne et sa capacité à réussir son intégration dans le département demandé. Le jury Joker peut rendre différents avis consultatifs, notamment favorable, favorable avec réserve, ou défavorable.

La normalienne ou le normalien élève doit ensuite assister aux amphis de choix qui la ou le concernent durant la matinée du même jour.

Article 4 : Décision prise par la Présidence

Selon l'avis rendu par le jury Joker, la Présidence de l'ENS Paris-Saclay propose :

1. Soit l'intégration directe dans le département demandé : cette option permet au normalien de conserver son traitement de fonctionnaire stagiaire, mais en cas d'échec, il sera placé en congés sans traitement pour insuffisance de résultat et n'aura plus le droit à un nouvel échec ;
2. Soit l'année Joker au sein du département demandé : cette option permet au normalien de débiter sa scolarité dans le département souhaité sans traitement, avec une possibilité de retour dans un département en lien avec son concours d'entrée en cas d'échec ;
3. Soit le refus du projet d'intégration dans le département souhaité et l'intégration dès à présent dans le(les) département(s) en lien avec le concours d'entrée.

La présidence doit rester attentive à une stabilité des effectifs dans chacun des départements.

Pour information, 1 procédure sur 2 aboutit favorablement. Elles concernent moins d'une dizaine d'élèves.

Annexe 1 : Contacts référents

Les vice-présidents et vice-présidentes des concours

Concours BCPST et TB : Pascale RIALLAND (pascale.rialland@ens-paris-saclay.fr)
Concours MP : Alain TROUVE (alain.trouve@ens-paris-saclay.fr)
Concours MPI : Mihaela SIGHIREANU (mihaela.sighireanu@ens-paris-saclay.fr)
Concours PSI : Morgan ALMANZA (morgan.almanza@ens-paris-saclay.fr)
Concours PC : Arnaud LE DIFFON (arnaud.le_diffon@ens-paris-saclay.fr)
Concours PT : Pierre-Alain BOUCARD (pierre-alain.boucard@ens-paris-saclay.fr)
Concours TSI : Thomas RODET (thomas.rodet@ens-paris-saclay.fr)
Concours BL/SES : Caroline VINCENSINI (caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr)
Concours EG1 & 2 : Jean-Christophe TAVANTI (jean-christophe.tavanti@ens-paris-saclay.fr)
Concours BEL : Hélène WINDISH (helene.windish@ens-paris-saclay.fr)
Concours Design : Claire BRUNET (claire.brunet@ens-paris-saclay.fr)

Les directeurs et directrices ou adjoints de départements d'enseignement recherche (DER) :

DER Biologie : Pascale RIALLAND (pascale.rialland@ens-paris-saclay.fr)
DER Chimie : Fabien MIOMANDRE (fabien.miomandre@ens-paris-saclay.fr)
Département d'Enseignement et de Recherche Design : James AUGER (james.auger@ens-paris-saclay.fr)
DER Sciences Humaines et Sociales : Jean BERARD (jean.berard@ens-paris-saclay.fr)
DER Informatique : Mihaela SIGHIREANU (mihaela.sighireanu@ens-paris-saclay.fr)
DER Anglais : Claire LAMBARD (claire.lambard@ens-paris-saclay.fr)
DER Mathématiques : Laure QUIVY (laure.quivy@ens-paris-saclay.fr).
DER Physique : Jean-Sébastien LAURET (lauret@ens-paris-saclay.fr)
DER Génie Civil et Environnement : Fabrice GATUINGT (fabrice.gatuingt@ens-paris-saclay.fr)
DER Génie Mécanique : François LOUF (francois.louf@ens-paris-saclay.fr)
DER Sciences de l'ingénierie électrique et numérique : Jérôme SAINT-MARTIN (jerome.saint-martin@ens-paris-saclay.fr)
Formation Saphire* : David ETIEVANT (david.etievant@ens-paris-saclay.fr)

*formation commune aux départements de sciences pour l'ingénieur (Génie civil et environnement, Génie mécanique, Sciences de l'ingénierie électrique et numérique)